DE L'INDRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CHS-CT DU 26 MARS 2014

La première réunion du CHS-CT de l'Indre s'est tenue à la DDFiP de l'Indre rue Albert 1er à Châteauroux le jeudi 13 mars 2014 à 14heures .
Etaient présents :
Mr le Directeur (président du CHS-CT de droit), Mme DESLANDES (représentante de l'Administration), Mr JOUANNEAU (Assistant de Prévention-AP)
Mr BOCQUILLON (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail -ISST) , le Docteur CEOLATO (Médecin de Prévention -MP) Mme MANNEVY (secrétaire administrative du CHS-CT)
Les représentants des 3 organisations syndicales dont vos représentants FO-DGFiP Catherine LEGHIE en qualité de suppléante et OBLIN Pierre en qualité de titulaire et de Secrétaire du CHS-CT).

L'ordre du jour était le suivant :
1°) Approbation du PV de la réunion du 26/09/2013,
2°) Rapport d'activité du Médecin de Prévention pour l'année 2013,
3°) Bilan d'activité 2013 ,
4°) Présentation de la note d'orientation 2014,
5°) Examen de l'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Indre, du Programme de Prévention (PAP) et des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST),
6°)Programme d'impulsion : propositions issues du groupe de travail du 04/03/2014,
7°)Événements ayant eu lieu depuis la réunion du 26/09/2013 : accident de service, maladies professionnelles, fiches de signalement des agressions, rapport de visites de l'ISST et du MP et suites données à ces rapports de visites, exercices d'évacuation.
8°)Visites de sites par les représentants du CHSCT au titre de l'année 2014
9°)Questions diverses

A l'issue de l'ouverture de la réunion aucune déclaration liminaire n'a été lue.

-Premier point à l'ordre du jour :
Le PV de la réunion du 26/09/2013 a été adopté à l'unanimité.

-Second point :
Le Docteur CEOLATO a présenté son rapport d'activité au titre de l'année 2013 , dans lequel il ressort notamment que le MP a préconisé l'adaptation de 11 postes de travail par l'Administration ,et ces dernières ont été suivies d'effet.
Nous en profitons pour vous faire savoir ou vous rappeler que vos postes de travail peuvent faire l'objet d'une adaptation par l'Administration, après avis du Médecin de Prévention.
L'Administration est ensuite tenue d'adapter le poste en fonction des recommandations du MP, à défaut elle doit porter à la connaissance du CHS-CT le ou les motifs de son refus.

-Troisième point :
Au titre de l'année 2013, le comité s'est réunis 3 fois : les 19 mars, 6 juin et 26 septembre.
Un groupe de travail s'est tenu le 14 mars.
Le total des dépenses s'est élevé à 50.482,14,
dont
37.564,40 au titre de la prévention des dangers liés à l'organisation et au conditions de travail ;
9.423,88 au titre des actions de formations,
2.295,48 au titre de la prévention des dangers liés à l'environnement physique de travail,
712,68 au titre du fonctionnement du CHSCT,
485,70 au titre de la prévention des dangers liés aux machines et équipements.

-Quatrième point :
Mme DESLANDES a porté à la connaissance des membres du CHS-CT le contenu de la note d'orientation 2014 :
cette note concerne le fonctionnement « naturel » des CHS-CT (nombre de réunions, etc) et constitue la feuille de route du CHS-CT au titre de l'année 2014 en matière de prévention .
-Cinquième point :
Les membres du comité ont ensuite pris connaissance de l'actualisation du DUERP (ce document retrace site par site et service par service de manière exhaustive les risques professionnels encourus par les personnels dans l'exercice de leurs missions, et comme vous pouvez vous en douter ce document est volumineux, mais nécessaire pour appréhender les risques afin de les supprimer ou à tout le moins les réduire.
Le projet de DUERP actualisé et le PAP 2014 ont été approuvés.

-Sixième point :
Le budget au titre de l'année 2014 s'élève à: 49.606,00 Euros , en baisse par rapport à l'année précédente (50.490,00).
Le Programme Annuel de Prévention retrace les actions à mener au titre d'une année dont le financement peut être soit assuré par des crédits de la Direction soit par des crédits dont dispose le CHS-CT ; ces actions sont tirées soit du DUERP soit des Registres Sécurité et Santé au Travail, d'où l'importance de bien renseigner ces derniers site par site, service par service et de façon suffisamment explicite.
Les actions suivantes seront financées par le biais de crédits CHS-CT et seront listées par site :

DDFIP de l'indre

acquisitions de repose pieds	89,00
réparation de la porte coupe feu au 2éme sous sol	784,80
réparation de 3 stores électriques	2.466,00
acquisition d'un chariot de transport	227,00

CDFiP de Châreauroux

acquisitions de tapis de souris	16,32
installation d'un miroir (sortie du parking rue du chaumiau)	387,00
installation de 4 stores intérieurs (PRS)	728,59
mise en place d'un oculus dans une porte coupe feu (SIP)	523,20

acquisition d'une lampe individuelle (SIE)	29,90
changement de l'ouvre lettres électrique (SIE)	189,00

CDFiP d'Argenton sur Creuse

2 repose pieds	17,66

CDFiP de La Châtre :

acquisition d'une chaise d'évacuation	1.380 ,00
fourniture et pose de stores (Trésorerie)	8.391,62
cloisonnement entre la caisse et le bureau principal (Trésorerie)	3.090 ,00
pose d'un vitrage (SIP)	416,40

CDFiP d'Issoudun

mise en place d'un oculus (SIE)	394,00
création d'une séparation vitrée entre la Trésorerie et le hall d'accueil (rapport de l'ISST 2013)	2.737,20

CDFiP de Valençay :

accueil : installation d'un micro amplificateur suite au cloisonnement de ce dernier intervenu l'année dernière.	129,00
installation d'un radiateur supplémentaire (couloir non chauffé)	979,38

Formations :
comme chaque année, des crédits seront affectés à la formation , dont :
Sauveteurs Secouristes du Travail, de guide et serre files (évacuation), manipulation d'extincteurs et habilitation électrique (2 agents).

A l'occasion de l'affectation des crédits 2014, nous avons appris que :

Les résultats du groupe de travail « accueil » seront prochainement connus, et le Directeur souhaite que les membres du CHS-CT affectent des crédits dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail. Cette affectation sera faite en fonction des propositions qui seront soumises aux membres du CHS-CT .

Une demande de financement sur les crédits du CHS-CT, à savoir l'installation de caméras de surveillance sur le site du CDFiP de châteauroux, a donné lieu à un débat de fond et cette demande n'a pas été retenue. Néanmoins, l'Administration pourrait revenir sur cette installation par le truchement d'autres crédits et nous devrons être en mesure de donner le sentiments des collègues du

CDFiP de Châteauroux sur ce projet, basé sur la sécurité tant du site que des agents mais pouvant être mal ressenti.

Actuellement la Direction réfléchit sur la possibilité de déménager l'actuelle Trésorerie de Buzançais dont les locaux ne seraient pas adaptés à ses missions ; une première proposition de la part de la commune de Buzançais n'aurait pas reçu l'agrément du Directeur. Cependant, ce projet risque fort d'être mené à terme prochainement dès lors que la commune aura fait une proposition acceptable. Ce déménagement est officiellement voulu par la commune souhaitant « récupérer » ses locaux.

7°) il a été porté à la connaissance des membres du CHS-CT les événements intervenus depuis la dernière réunion du 26/09/2013 (accident de travail de trajet, fiche de signalement)

8°) Selon les textes, les membres du CHS-CT doivent effectuer chaque année une ou plusieurs visites de sites ; au titre de l'année 2014 le site de Le Blanc a été retenu et recevra très prochainement la visite d'une délégation du CHS-CT . D'autres sites ont été retenus (Déols, Levroux, Châtillon) et un de ces derniers fera lui aussi ultérieurement l'objet d'une visite de site.

9°) Questions diverses :
Une question récurrente est naturellement revenue à l'ordre du jour, à savoir l'entretien des sites extérieurs par les agents de services basés à Châteauroux ; cette la problématique remonte à la disparition des gardiens-concierges. L'Administration verra ce qu'elle peut faire pour améliorer la situation.

Comme tous les ans à pareille saison, les collègues du site du CDFiP de Châteauroux sont confronté a un véritablement envahissement du chemin piétonnier menant au parking dû aux chenilles processionnaires avec tous les désagréments qui en découlent . Compte tenu de l'état général de l'arbre (un pin) source de la problématique chenilles, la Direction envisage purement et simplement de faire abattre cet arbre.

La réunion a été clôturée à 18 heures 15.
La prochaine réunion se tiendra le 12 juin .

Vos représentants FO-DGFiP

Catherine LEGHIE et Pierre OBLIN

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l’Indre
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**
Centre des Finances Publiques d’Issoudun
Av de la Caserne
36 100 ISSOUDUN
Tél : 02.54.21.32.19 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr